FRANKLIN TEMPLETON

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Franklin Gold and Precious Metals Fund

Catégorie A (acc) CHF-H1 • ISIN LU0536403115 • Un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds

La société de gestion est Franklin Templeton International Services S.à r.l.

Objectifs et Politique d'investissement

Franklin Gold and Precious Metals Fund (le « Fonds ») a pour objectif d'augmenter la valeur de ses investissements et, en deuxième lieu, d'obtenir un revenu à moyen et long terme.

Le fonds met en œuvre une stratégie de gestion active et investit principalement dans :
• des actions et titres de capital émis par des entreprises de toute taille dans tout pays, y compris des marchés émergents, impliquées dans les secteurs de l'extraction, de la transformation ou de la négociation d'or et d'autres métaux précieux

Le fonds peut investir dans une moindre mesure dans :
• des titres émis par des sociétés non cotées en bourse, des investissements privés en actions publiques (dans la limite de 10 % de l'actif) et des sociétés d'acquisition à vocation spécifique (dans la limite de 5 % de l'actif)

L'équipe d'investissement recherche des actions dont elle estime qu'elles bénéficieront de la hausse des cours de l'or et d'autres métaux précieux à long terme.

L'indice de référence du fonds est l'indice FTSE Gold Mines. L'indice de référence sert uniquement de base de comparaison des performances du fonds à l'intention des investisseurs ; il ne constitue ni une contrainte sur la façon dont le portefeuille du fonds doit être construit, ni un objectif de performance à dépasser. Le fonds peut s'écarter de l'indice de référence.

Vous pouvez demander la vente de vos actions chaque jour ouvré au Luxembourg.

Les revenus issus des investissements du Fonds sont capitalisés, ce qui entraîne une augmentation de la valeur des actions.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, reportez-vous à la section « Informations sur les compartiments, leurs objectifs et leurs politiques d'investissement » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Termes à comprendre

Marchés émergents : pays dont l'économie, le marché boursier, la situation politique et le cadre réglementaire ne sont pas entièrement développés.

Actions : titres qui représentent une part de propriété dans une entreprise.

Profil de Risque et de Rendement

1	2	3	4	5	6	**7**

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

Que signifie cet indicateur et quelles sont ses limites ?

Cet indicateur est conçu pour vous fournir une indication des fluctuations de cours de cette part en fonction de son comportement historique.

Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. Il n'est pas garanti que la catégorie indiquée reste inchangée ; elle peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Fonds se trouve-t-il dans cette catégorie spécifique ?

Le Fonds investit principalement dans des actions et/ou titres de capital d'entreprises des secteurs de l'or et des métaux précieux de pays développés et émergents. Ces titres ont par le passé subi d'importantes fluctuations de cours, d'une amplitude fréquemment plus grande que celles des marchés boursiers mondiaux. De ce fait, la performance du Fonds peut connaître des fluctuations très substantielles sur des périodes relativement brèves.

Risques importants non adéquatement pris en considération par l'indicateur.

Risque des marchés émergents : risque lié à l'investissement dans des pays dont les systèmes politique, économique, juridique et réglementaire sont moins développés, exposant les investissements à davantage d'instabilité politique ou économique, à un manque de liquidité ou de transparence ou à des problèmes de garde.

Risque de change : risque de perte résultant de fluctuations des taux de change ou de la réglementation de contrôle des changes.

Risque de liquidité : risque qui survient lorsque des conditions de marché défavorables affectent la capacité à vendre des actifs quand cela est nécessaire. Ce risque peut être déclenché par (mais pas seulement) des événements inattendus, tels que des catastrophes environnementales ou des pandémies. Une liquidité réduite peut avoir un impact négatif sur le cours des actifs.

Pour des informations complètes sur tous les risques applicables à ce fonds, reportez-vous à la section « Considérations sur les risques » du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Frais

Les frais prélevés sont utilisés pour payer les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts pour le commercialiser et le distribuer. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

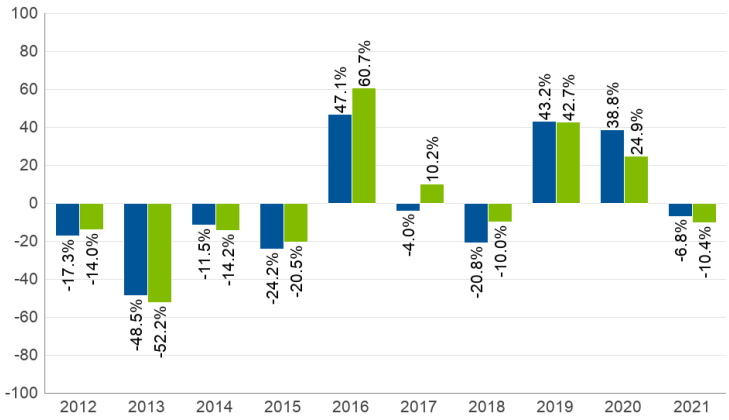
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.75 %
Frais de sortie	Non applicable
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1.83%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais d'entrée présentés sont des montants maximums ; il est possible que vous payiez moins. Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec votre conseiller financier.

Les frais courants sont basés sur les dépenses de l'exercice clôturant le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les frais, reportez-vous aux sections « Catégories d'actions » et/ou « Commission de performance » (le cas échéant) ainsi qu'à l'annexe E du prospectus actuel de Franklin Templeton Investment Funds.

Performances passées



(la performance de l'indice de référence est fournie à titre d'information uniquement et n'a qu'une valeur indicative).

- Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures.
- Les performances passées présentées ici comprennent tous les frais courants mais n'incluent pas les frais d'entrée.
- Les performances passées sont calculées dans la devise de la part en question.
- Le fonds a été lancé en 2010.
- La performance du produit ne suit pas nécessairement celle de l'indice.

Informations pratiques

- La Banque dépositaire de Franklin Templeton Investment Funds est J.P. Morgan SE, Luxembourg Branch.
- L'agent payeur de Franklin Templeton Investment Funds en Suisse est BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich.
- Il rappresentante di Franklin Templeton Investment Funds in Svizzera è Franklin Templeton Switzerland Ltd., Stockerstrasse 38, 8002 Zurigo.
- Vous pouvez obtenir des exemplaires du prospectus et des rapports annuels et semestriels les plus récents de Franklin Templeton Investment Funds dans la langue de ce document sur le site www.ftidocuments.com ou sans frais auprès de Franklin Templeton International Services S.à r.l., 8A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg ou encore auprès de votre conseiller financier.
- Les derniers cours et autres informations sur le fonds (y compris des informations sur les autres parts du fonds) sont disponibles auprès de Franklin Templeton Investment Funds en Suisse ou sur le site www.franklintempleton.ch ainsi que sur la plateforme électronique de Fund info AG (www.fundinfo.com).
- Les documents pertinents comme le prospectus et le Document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse.
- Veuillez noter que le régime fiscal applicable au Grand-Duché du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale individuelle. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller financier ou fiscal avant de décider d'investir.
- La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Le Fonds présenté ici est un compartiment de Franklin Templeton Investment Funds. Le prospectus et les rapports financiers renvoient à tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds. Tous les compartiments de Franklin Templeton Investment Funds appliquent la ségrégation de l'actif et du passif. De ce fait, chaque compartiment est exploité indépendamment de tous les autres.
- Vous pouvez opérer un changement de compartiment par lequel vos parts seront transférées à un autre compartiment de Franklin Templeton Investment Funds, comme décrit plus en détail dans le prospectus.
- Nous vous invitons à vous rendre sur le site www.franklintempleton.lu pour obtenir le détail de la politique de rémunération actualisée, notamment une description des méthodes de calcul de la rémunération et des avantages, le nom des personnes chargées d'attribuer la rémunération et les avantages, dont la composition du comité de rémunération. Vous pouvez également obtenir gratuitement une version en format papier.

Ce Fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/06/2022.